## Ordonnance Souveraine n° 10.246 du 7 décembre 2023 portant modification de l'Ordonnance Souveraine n° 6.317 du 20 mars 2017 portant création de l'Administration des Domaines

*Type* Texte réglementaire

Nature Ordonnance Souveraine

Date du texte 7 décembre 2023

Publication <u>Journal de Monaco du 15 décembre 2023<sup>[1 p.3]</sup></u>

Thématiques Immobilier - Général ; Lutte contre le financement du terrorisme, la corruption et le

blanchiment

Lien vers le document : https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2023/12-07-10.246@2023.12.16



Vu la Constitution;

Vu le Code pénal, et notamment son article 12;

Vu le Code de procédure pénale;

Vu la loi n° 1.362 du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive et la corruption, modifiée ;

Vu la loi n° 1.398 du 24 juin 2013 relative à l'administration et à l'organisation judiciaires, modifiée, et notamment ses articles 95-5 et 95-6 ;

Vu la loi n° 1.535 du 9 décembre 2022 relative à la saisie et à la confiscation des instruments et produits du crime ;

Vu Notre Ordonnance n° 6.317 du 20 mars 2017 portant création de l'Administration des Domaines, notamment en son article 2 ;

Vu Notre Ordonnance n° 10.245 du 7 décembre 2023 portant application du chapitre II de la loi n° 1.535 du 9 décembre 2022 relative à la saisie et à la confiscation des instruments et produits du crime ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 8 novembre 2023 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'État ;

Il est inséré après le chiffre 10°) de l'article 2 de l'Ordonnance Souveraine n° 6.317 du 20 mars 2017, susvisé, un chiffre 11°) ainsi rédigé : *Voir article 2 de l'Ordonnance Souveraine n° 6.317 du 20 mars 2017.* 

Notre Secrétaire d'État, Notre Secrétaire d'État à la Justice, Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'État sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

## **Notes**

## Liens

- 1. Journal de Monaco du 15 décembre 2023
  - $^{ \bullet \ [p.1] } \ https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2023/Journal-8673$